

PROCES VERBAL SEANCE DU MERCREDI 26 MARS 2025 A 19H00

L'an deux mille vingt-cinq, le MERCREDI 26 MARS à 19H00, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, en session ordinaire sous la présidence de M. LEPETIT Pascal.

Date de convocation : le 14/03/2025

Présents : MM. LEPETIT - DELANOÉ - DA SILVA - PECQUENARD - RONGRAIS - Mmes PATUREL - ANDRÉ - HERVÉ - VELIN et MILWARD.

Formant la majorité des Délégués en exercice.

Absent(s) excusé(s) : MM. AVRIL donnant pouvoir à M. LEPETIT et M. DE FERRIERES.

Absent(s) : MM. SACRE - CARLE - HADJOUR et MME DUPOND.

Secrétaire de séance : Madame PATUREL Catherine.

* * * * *

DELIB 08/2025 : CRITERES D'ATTRIBUTION DU RÉGIME INDEMNITAIRE « MISE A JOUR DU RIFSEEP »

Vu la saisine 1160 du 03/02/2025 donnant un avis favorable du Comité Social Territorial « CST », le Comité Syndical approuve le nouveau RIFSEEP à l'unanimité.

DELIB 09/2025 : PROPOSITION AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES D'ABSENCE

Le Président, informe les membres du Comité Syndical qu'en application de L 622-1 du Code Général de la Fonction Publique :

- Il y a lieu de fixer les autorisations exceptionnelles d'absence,
- Que la proposition de délibération (ci-jointe) sera envoyée au Comité Technique pour vérification,
- Que le Comité Syndical devra délibérer après avis du CT.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les propositions d'autorisations exceptionnelles d'absence présentées.

DELIB 10/2025 : TARIFICATIONS PRIX DU M3 D'EAU 2025

Comme convenu lors du dernier Comité Syndical, le Président propose aux membres du Comité Syndical, de réévalué le prix du m3 d'eau à 1,78€ HT.

Le Président entendu et après discussion, les membres du Comité Syndical approuve la révision du prix du m3 à l'unanimité. Celui-ci entrera en vigueur dès réception et retour de la délibération par la Préfecture.

DELIB 11/2025 : BUDGET PRIMITIF 2025

Le Président présente le projet du budget 2025 qui s'équilibre à 1 925 933,86 euros pour la section d'exploitation (avec un excédent de fonctionnement de 889 274,86 euros) et à 585 282,72 euros pour la section d'investissement (avec un excédent d'investissement de 152 138,72 euros). Et un reste à réaliser d'investissement de : 102 000,00 euros

Le Comité Syndical, après examen article par article des propositions budgétaires, les membres du Comité approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2025, chapitre par chapitre, présenté par le Président.

TOUR DE TAPIS

Le Mesnil-Simon : Monsieur DASILVA informe le Syndicat que la commune va entreprendre des travaux chemin du Bas Persil en 2026.

Guainville : Madame VELIN souhaiterait savoir si quelque chose est prévu dans le virage rue des Fontaines ? Monsieur DESPORTES répond que le nécessaire va être fait dès que le planning nous le permettra.

La Chaussée d'Ivry : Monsieur PECQUENARD demande qui fait l'entretien des bornes incendie et s'il est possible qu'un agent du Syndicat accompagne l'employé communal pour vérifier l'état des poteaux (facturé).
De plus, Monsieur PECQUENARD souhaite faire le point sur le devenir des syndicats à savoir « les EPCI restent EPCI ».

Agent de Maitrise : Monsieur DESPORTES informe les membres du Comité Syndical, que des campagnes de changement de compteur vont avoir lieu essentiellement en juillet et août 2025. Un mail d'information sera adressé aux Mairies ainsi que des affiches pour mettre dans les divers panneaux d'affichage et sur Panneau Pocket.

L'ensemble des délibérations sont consultables au siège du Syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.